

Section sportive scolaire vol libre

Collège-Lycée Pierre de Coubertin Font-Romeu

Présentation

Crée à la rentrée 2006/2007 la section sportive scolaire vol libre s'inscrit dans une dynamique orchestrée depuis 1995 par le pôle espoir.

Son objectif est de permettre l'approfondissement de la pratique du vol libre au sein d'une structure éducative propre à valoriser les compétences des élèves, tout en préservant les conditions de réussite scolaire.

La section outre son caractère éducatif peut constituer une étape vers le haut niveau. Les élèves les plus motivés et performants ont la possibilité de postuler à l'entrée en pôle espoir.

Recrutement

De la 4^{ème} à la terminale.

Les pilotes licenciés FFVL doivent posséder au minimum le brevet initial qui correspond au niveau vert de la progression fédérale.

Sept élèves maximum.

Encadrement

Un professeur d'EPS responsable de la structure assure le suivi des élèves sur le plan sportif, scolaire et médical. Il coordonne une équipe d'entraîneurs diplômés qui bénéficient d'une longue expérience d'enseignement chez les jeunes et présentent des compétences complémentaires

La section est habilitée par la FFVL comme structure d'enseignement.

Organisation

Les élèves scolarisés dans plusieurs classes sont regroupés dans la semaine pour suivre 2 heures de cours théorique (mécanique de vol, météo, réglementation,...), 2 heures de préparation physique (spécifique et pluridisciplinaire) et une 1/2 journée de travail technique (pente-école, vol, cerf volant de traction sur neige).

Ponctuellement des stages sont programmés durant le week-end.

Les élèves participent aux compétitions de l'Union Nationale du Sport Scolaire et peuvent faire fonction de « jeune officiel ».

En début d'année, après un premier temps d'évaluation, un contrat individuel de formation est établi afin que chaque élève détermine avec l'équipe d'encadrement un projet sur lequel il pourra s'appuyer tout au long de sa progression.

Cette organisation suppose, de la part de l'élève parapentiste, un investissement personnel important et des qualités d'organisation indispensables afin de concilier entraînements et études.

Suivi médical

Les élèves sont suivis par le centre sport santé implanté au sein de l'établissement.
2 visites médicales spécifiques sont prévues pendant l'année scolaire.

Matériel de pratique

Les élèves doivent être équipés d'un matériel adapté à leur niveau de progression : aile actuelle, parachute de secours, sellette avec protection, instrument de vol, radio, casque...

Si le pilote n'est pas équipé une location de matériel de vol est envisageable.

Bilan sportif et scolaire

Un bilan sportif comporte les appréciations de l'équipe d'encadrement, il est établi à chaque fin de cycle de travail (entre 6 et 8 semaines) et envoyé aux familles.

Tous les trimestres le conseil de classe, auquel assiste le professeur coordonnateur de la section, donne son avis sur le travail scolaire de l'élève. Le bilan trimestriel est adressé aux familles.

Deux réunions parents/professeurs sont programmées dans l'année.

Coût

200 euros (participation aux frais de la section, stages, visites médicales...)

Frais d'internat pour les pensionnaires d'environ 1600.00 euros.

Procédure d'entrée a la section

Le candidat à l'entrée en section sportive doit constituer un dossier à trois volets : sportif-médical-scolaire à demander en écrivant à :

Monsieur le Proviseur
Lycée de Font-Romeu
BP n° 88
66123 Font-Romeu Cedex

En précisant la classe actuelle et la section demandée.

Ce dossier rempli devra être renvoyé à l'établissement avant fin mars.

Le candidat recevra une convocation pour les journées d'information et d'évaluation (tests sportifs et évaluations scolaires) qui se dérouleront à Font-Romeu au mois de mai.

La commission de recrutement qui se réunit début juin prend la décision d'admission ou de refus à l'entrée en section.

Info complémentaires :

Site web de l'établissement : www.lycée-fontromeu.com

e-mail professeur coordonnateur : jeantorrens@tiscali.fr